

- 5 JUIL. 2023

**MAIRIE
de TORCY**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 30/06/2023

N° DP 071 540 23 M0015

Par :	Monsieur GRIMONET Maxime
Demeurant à :	165 Avenue des Bords du Lac 71210 TORCY
Sur un terrain sis à :	165 Avenue des Bords du Lac 71210 TORCY 540 AD 135, 540 AD 164 524 m²
Nature des Travaux :	Installation d'un panneau photovoltaïque sur toiture

Le Maire de la Ville de TORCY

Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 06/10/2022 approuvant la modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H) approuvé le 18/06/2020,
Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 07/03/2017,
Vu la demande de déclaration préalable susvisée,

Considérant que le règlement de la zone UA du PLUi prescrit que les panneaux solaires ou photovoltaïques devront être intégrés à la toiture du bâtiment,

ARRETE

ARTICLE 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **non opposition** sous réserve des prescriptions particulières mentionnées dans l'article suivant :

ARTICLE 2 : Le panneau solaire, installé sur la toiture-terrasse, ne devra pas créer d'effet de superstructure surajoutée.

Date d'affichage en Mairie
de l'avis de dépôt : - 3 JUIL. 2023

TORCY, le - 6 JUIL. 2023
Le Maire,

Philippe PIGEAU

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 10 JUIL. 2023
et publié, affiché ou
notifié le 17 JUIL. 2023

LE MAIRE, Philippe PIGEAU



[Handwritten signature of Philippe Pigeau]



[Handwritten signature of Philippe Pigeau]